

Ceci dit, nous ne sommes pas satisfaits des règles actuellement appliquées au commerce international. Nous pensons que le Canada et les États-Unis peuvent en améliorer grandement la précision et la spécificité.

Je veux dire par là que si nous avons des règles plus précises touchant la définition des subventions qui sont ou non admissibles, nous pourrions abandonner diverses mesures aux frontières comme l'imposition de droits compensateurs.

En bref, si nous pouvons nous attaquer aux causes fondamentales des pratiques commerciales déloyales, nous pourrions nous passer des moyens utilisés pour les pénaliser.

Un élément essentiel de cette approche visant à atténuer les différends commerciaux est un mécanisme équilibré et équitable pour interpréter le traité et pour régler les différends.

Pendant que nous recherchons un nouvel accord commercial avec les États-Unis, nous n'oublions ni nos autres débouchés extérieurs ni les possibilités de plus en plus grandes qui s'offrent ailleurs dans le monde.

La mission commerciale que notre Premier ministre a dirigée au Japon, en Chine et en Corée était la première jamais entreprise par un Premier ministre du Canada. Elle rapporte déjà des fruits. Les pages financières vous mentionnent de plus en plus de cas d'ententes conclues avec ces pays.

À titre de ministre du Commerce extérieur, j'ai également visité la plupart des pays de la bordure du Pacifique ainsi que l'Europe pour y valoriser nos relations commerciales.

Les Sommets de la Francophonie et du Commonwealth qui se tiendront cette année sont un prolongement de cet effort pour élargir nos exportations.

Lorsqu'ils nous ont élus, les Canadiens avaient d'autres préoccupations qui n'étaient pas strictement économiques ... des préoccupations qui concernaient la qualité de la vie et la justice dans ce pays.

Nous nous en sommes également occupés.

L'une de nos premières initiatives a été d'apporter les modifications qui s'imposaient à la Loi sur le divorce.